

# **PROCÈS VERBAL de la SEANCE du 18 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de DOEUIL-SUR-LE-MIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacques TROUVAT.

- Date de convocation du Conseil Municipal : le mercredi 10 décembre 2025
- Nombre de Conseillers en exercice : 9

PRESENTS : M. ARANA Yoan, M. BLAY Mathieu, M. BLUSSEAU Denis, M. GRELIER Dany, M. TROUVAT Jacques, Mme CREMADES Laurence, M. COUTON Thierry ; M. TOUTOUS Jean-Jacques ; Mme GRELIER Nadia.

EXCUSE :

ABSENT :

Mme Nadia GRELIER a été élue secrétaire de séance.

## **PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION :**

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion du 27 novembre 2025, le conseil municipal valide le compte rendu.

## **1 – CHOIX DU LOCATAIRE SUR LE LOGEMENT 1 RUE DU MOULIN :**

M. le Maire indique qu'une vingtaine de personnes ont répondu à l'annonce relative au logement communal, mais que seuls neuf dossiers complets ont été réceptionnés.

Afin de procéder au choix du locataire, le conseil municipal retient comme critères de sélection les revenus, la composition du foyer ainsi que la volonté d'accueillir des personnes actives.

Après examen des candidatures, celle de M. et Mme BARBRAUD est retenue. Leur installation dans la commune est prévue début janvier.

## **2 – VENTE DU CHEMIN RURAL – ENQUÊTE PUBLIQUE :**

M. le Maire rappelle qu'il ne dispose pas encore de la précision concernant l'appartenance de la parcelle cadastrée D353, à savoir si celle-ci relève du domaine public ou du domaine privé de la commune.

Dans l'hypothèse où la parcelle appartiendrait au domaine public, une procédure de déclassement devra être engagée afin de permettre sa vente.

Le conseil municipal mandate M. le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la clarification du statut de la parcelle et à la finalisation de la vente.

### **3 – FICHE DE MISSION :**

Concernant le poste d'adjoint technique actuellement occupé par M. Étienne LABRUYÈRE, M. le Maire propose de créer une vacance de poste et d'engager un recrutement début 2026.

Ce recrutement s'appuiera sur la fiche de poste existante ou, le cas échéant, sur une fiche à établir, portant notamment sur les travaux d'entretien des bâtiments communaux.

La détention du permis de conduire sera exigée, pour une embauche envisagée au cours du deuxième trimestre 2026.

### **4 – QUESTIONS DIVERSES :**

- Don d'organe : M. le Maire informe le conseil municipal que l'affiche d'information relative au don d'organes a été apposée sur le panneau situé en sortie de bourg, route de Migrés. Il propose également que la commune adhère à la démarche « Ville ambassadrice du don d'organes » en signant la charte correspondante. Le conseil municipal, à l'exception d'une voix contre, autorise M. le Maire à signer la charte et à engager la commune dans la promotion du don d'organes.

La séance est levée à 22h30